

## **Annonce pour qui cherche des terres agricoles**

### **Qui ?**

Le fonds de dotation **Le Bocage en Commun**, créé en 2022 par des habitant-es du bocage virois (Vire Normandie – Calvados – Basse Normandie) soucieux de la protection de l'environnement et de l'agriculture paysanne. Cet organisme est à but non lucratif et administré par un conseil collégial. Le but de ce fonds est de faire l'acquisition de terres agricoles pour s'assurer que celles-ci bénéficieront à des projets agricoles de petite taille, respectueux de l'humain et du vivant. Les terres du Bocage en Commun sont sorties de la spéculation foncière et de la propriété privée. Elles sont accessibles à toute personne souhaitant vivre de la terre, tant qu'elle respecte la charte du fonds de dotation.

### **Quoi ?**

**Les terres de la Déade** sont des terres agricoles d'une superficie de 4,7ha, sur la commune de Vengeons (50150 Sourdeval).

Ces terres sont d'un seul tenant, avec un hangar en tôle, une rivière en contre-bas. 4ha étaient cultivés en maïs avec herbicides et labour, jusqu'à il y a 2 ans, désormais en "friche". Le sol est plutôt fertile mais irrégulier par endroits à cause du passage de machines pour couper les arbres. La pente est légère, orientée ouest / sud-ouest. Un collectif d'habitant-es cultive un tout petit bout de ces terres (0,1ha) : céréales à la houe, pépinière d'arbres, châtaigniers.

0,7ha sont une prairie permanente humide, le long de la rivière. Les haies sur talus ont été pour la plupart rasées mais sont en cours de replantation.

Il n'y a pas de clôture.

Une petite ligne électrique traverse le terrain. Une petite route peu passante longe le terrain.

**L'accès à ces terres** est gratuit. Il doit respecter la charte écologique et sociale d'usage des terres, charte du Bocage en Commun. Le bail, contrat, pourra être défini ensemble.

*La possibilité d'habiter sur place n'est pas évidente* : à discuter avec les 8 membres du conseil d'administration du Bocage en Commun, ainsi qu'avec la mairie locale.

**Réseau paysan local** : ferme maraîchère bio de la Ménardière, pratiquant la traction animale ; ferme des bilous, agriculture vivrière de petite échelle à la houe ; couple récemment installé ayant pour projet de cultiver des céréales en traction animale et de faire du pain...

*Possibilités d'habitat partagé à discuter.*

**Contact** : Antoine Desjonquères – adesjonqueres@zaclys.net – 06 42 10 44 05